

Information phytosanitaire

Détection de mildiou mosaïque sur vigne en serre à Saint Pierre

État de la situation

Dans le cadre de la protection phytosanitaire du territoire, le service Agriculture, forêt et biodiversité de la DTAM a constaté l'apparition de mildiou mosaïque sur des pieds de vigne de muscat dans une serre sise à Saint Pierre.

Cette maladie cryptogamique est reconnaissable à un flétrissement des feuilles après une coloration brun-jaunâtre. Le traitement préventif au sulfate de cuivre (bouillie bordelaise) présente une certaine efficacité contre ce pathogène.

Champs à risque

Dans l'archipel, les pieds de vigne sont généralement cultivés sous serre. Ils peuvent parfois être cultivés en mélange avec d'autres plantes qui peuvent également être sensibles à ce genre de maladie.

Les conditions d'humidité de ces derniers temps sont favorables au développement des champignons et maladies cryptogamiques.

Les serres mal ventilées ou trop petites (env 10m²) sont des facteurs aggravants.

Stratégie d'intervention

Dépistage

Surveillez les pieds de vigne et la qualité des feuilles. Toute décoloration des feuilles en un jaune brunâtre et dans le sens de la répartition des nervures peut être un indice d'attaque.

À quoi ressemble une feuille attaquée par le mildiou ?

La feuille verte se décolore en jaune et vire au brunâtre.



Les feuilles peuvent alors présenter un faciès « taches d'huile » sur la face supérieure avec formation d'un duvet blanc assez dense sur la face inférieure (conidophores et conidies). Les grappes peuvent également être touchés, les boutons floraux ou jeunes baies peuvent alors se couvrir d'efflorescences blanches ou prendre une teinte « brun -rouge » pouvant aller jusqu'à la destruction complète.*

Comment Lutter?

La meilleure technique de lutte est le traitement préventif à la bouillie bordelaise (sulfate de cuivre) qui sera répété toutes les deux semaines ou, mieux, toutes les semaines.

Toutefois, en cas de déclaration de la maladie, ce traitement n'est plus opérant. Il est alors conseillé de passer un traitement anti mildiou spécifique ou une pulvérisation au bicarbonate de soude.

Pour éviter la propagation de la maladie, les feuilles mortes doivent être enlevées et brûlées.

La rapidité de réaction est garante d'efficacité.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service Agriculture, Forêt et Biodiversité de la DTAM au 41.12.29

* d'après publication de l'Institut Français de la Vigne et du vin, accessible à l'adresse : <http://www.vignevin-sudouest.com>